

SAINT-PIERRE

La Voie du Sud

www.saintpierre.re



Saint-Pierre :
au cœur d'une éducation
d'excellence et d'innovation



SAINT-PIERRE

La Voie du Sud

N# 127 août-septembre 2023



“ L'éducation, le savoir et la connaissance sont les fondements de l'excellence qui constituent les piliers sur lesquels reposent le progrès, l'innovation et le développement personnel.

Ces éléments cruciaux contribuent à façonner un avenir meilleur pour nos enfants, notre jeunesse, ils ouvrent les portes de l'apprentissage et offrent à chacun la possibilité de développer ses compétences et de réaliser son potentiel.

Au cœur de nos préoccupations, la ville, labellisée « Ville amie des enfants » et « Cité Éducative » pour le quartier de Bois d'Olives, compte 43 écoles publiques, deux écoles privées sous contrat, elles accueillent près de 10.000 élèves dans 590 classes sous l'administration de la Direction de la Vie Éducative qui compte 650 agents.

Dans la programmation, et pour aller dans le sens de la modernisation, nous prévoyons dans le cadre du programme Européen REACT-UE la numérisation des écoles en réseau prioritaire. Enfin le Projet Éducatif du Territoire fournira une cohérence de qualité entre le temps scolaire et périscolaire.

Pour bien préparer son avenir, il faut aussi connaître et reconnaître son passé comme nous le rappelle l'inauguration de la « Cour plaisance » à Basse Terre, la dénomination de la nouvelle voie de Casabona appelée désormais rue François Garaios dit « Ti François » et l'hommage rendu à Angelo Lauret dont le nom fut donné à la nouvelle médiathèque de Grands-Bois inaugurée il y a peu.

Enfin, le patrimoine mis à l'honneur lors des journées européennes et la tenue du salon des seniors où plus de 10.000 visiteurs se sont donnés rendez-vous à la Ravine Blanche, sont autant de mémoires vivantes qui permettent comme le soulignait Albert Einstein « Apprendre d'hier, vivre aujourd'hui, espérer pour demain ».

Bonne lecture

Michel Fontaine

Maire de Saint-Pierre



02 Édito

Sujets de société

- 03 La Cour Plaisance, une nouvelle placette à Basse-Terre
- 04 Le Salon des Séniors Réunion, un énorme succès
- 05 50 ans de l'AHPS un évènement exemplaire..
Inauguration de la nouvelle voie de Casabona
- 06 La Messe des pêcheurs du 15 août
Le Village de Eid célèbre la nouvelle année islamique 1445

Dossier Éducation

- 07 **SAINT-PIERRE : Au cœur d'une éducation d'excellence & d'innovation**
- 08-09 Introduction, ENT One
- 10-11 Le plan des écoles
- 12 Les dispositifs et unités d'enseignements
- 13 20 écoles en travaux pendant les vacances
- 14 Inscription à la Restauration Scolaire
- 15 La lutte contre le gaspillage alimentaire
- 16-17 Coordonnées des établissements scolaires et garderies périscolaires

Culture

- 18 La nouvelle Médiathèque «Angélo Lauret»
- 19 Les Journées Européennes du Patrimoine 2023
- 20 Festival Maloya de l'association Simangavol

Carnet

- 21 Noces d'or des époux Paquiry Alagama
Centenaires : Louise Stéphanie Picardo et Jules Pajinaidon
- 22 Etat civil juillet-août 2023

Tribune

- 23 Expression des groupes politiques

La Voie du Sud ou «La VDS» - mensuel gratuit - Publication N° 127
Ce numéro a été tiré à 31 966 exemplaires.
Une réalisation du service communication de la Ville de Saint-Pierre,
BP 342 - 97448 Saint-Pierre cedex
Tél. 0 262 32 32 50 / Fax. 0 262 25 65 55
Mail. communication@saintpierre.re
Directeur de la publication : Jean Michel Jobart
Rédacteur en chef : Yann Baré Rabenantoandro
Impression : ICP Roto - DL



Ville-de-Saint-Pierre-Officiel depuis Facebook
villedesaintpierreofficiel depuis Instagram
my.saintpierre.tv depuis youtube.
Service gratuit.



Ce magazine a été imprimé sur papier recyclé écologique pour une meilleure préservation de l'environnement.

LA COUR PLAISANCE, UNE NOUVELLE PLACETTE À BASSE TERRE

Le vendredi 8 septembre, Le Maire Michel Fontaine inaugurerait la Cour Plaisance, un nouvel aménagement urbain qui jouxte la mairie annexe de Basse Terre. Cette réalisation de qualité favorisera sans aucun doute le renforcement du lien social dans le quartier.



La Ville de Saint-Pierre poursuit son programme d'investissements en faveur des quartiers. Basse Terre, classé en zone prioritaire, a ainsi pu bénéficier de l'aménagement d'un espace de vie qualitatif en son cœur.

Originellement, ce site était le domaine de Léonus Bénard, tout proche de l'usine des Casernes, moteur économique de la commune lors de l'ère sucrière. A la fin de cette période, un groupe d'habitations a été construit tout autour de cet emplacement et

ses occupants profitaient déjà de ce lieu de vie pour se retrouver.

En 2015, la placette a fait l'objet d'un premier aménagement afin que les rassemblements puissent se faire dans un cadre sécurisé. Cette placette comprend aujourd'hui, sur près de 6000 m², avec un terrain de pétanque, un podium, des sanitaires publics et bien entendu un éclairage adapté. Par la même occasion, l'accès au stade des Casernes a été amélioré.



LE SALON DES SENIORS RÉUNION

UN ÉNORME SUCCÈS



DANS LES QUARTIERS

Les 9 et 10 septembre 2023, près de 10 000 visiteurs ont afflué sur l'Espace Salahin à la Ravine Blanche pour participer au Salon des Seniors, la plus grande manifestation entièrement dédiée aux « 50 ans et + » et à la famille.



Organisé par l'Association ADeRR et sous le parrainage de Monsieur Sully Rivière, le Salon a réuni plus d'une centaine d'experts du bien-vieillir, répartis en villages thématiques : santé, bien-être, services à la personne, droits, aides & démarches, tourisme, loisirs, culture, habitat, accessibilité, nouvelles technologies, emploi & formation, assurances, mutuelles & banques. Les visiteurs ont pu bénéficier de conseils personnalisés, de démonstrations, d'ateliers, d'expositions et de conférences sur tous les thèmes proposés.



Le Salon a également offert à ses visiteurs un programme événementiel riche et varié, avec des animations culturelles et sportives. Le samedi 9 septembre, le public a pu apprécier le spectacle humoristique de Sully Rivière et Thierry Jardinot, ainsi que le show musical de Raynaud Sadon, le gagnant de «The Voice kid 2022». Le dimanche 10 septembre était jour de grand Bal, organisé par Joël Bègue, qui a fait danser nos Séniors jusqu'au soir.



50 ANS DE L'AHPS

UN ÉVÉNEMENT EXEMPLAIRE POUR L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Du 7 au 9 septembre 2023, l'Association Sportive des Handicapés Physiques de Saint-Pierre (AHPS) a célébré son cinquantième anniversaire avec un événement sportif et culturel qui a réuni personnes en situation de handicap, sportifs, associations culturelles et le grand public.



Cet événement a été une réussite sur tous les plans et a démontré l'importance de soutenir et d'inclure les personnes handicapées dans la société. Des ateliers ludiques ont été organisés au Gymnase Nelson Mandela de Terre Sainte, puis des compétitions opposant des clubs handisports dans des disciplines comme le basket fauteuil ou la pétanque. Cet événement a su attirer de nombreux participants. C'était une belle occasion de sensibiliser le public à la pratique du sport adapté ainsi qu'à la culture réunionnaise.

INAUGURATION

DE LA NOUVELLE VOIE DE CASABONA

La nouvelle voie qui relie l'Allée de la piscine à la rue Casabona dans la partie Ouest du centre-ville porte le nom de François Garaios dit « Ti François ».

Cet axe stratégique vient en complément du réseau routier communal. Cette nouvelle voie doit fluidifier la circulation dans un secteur déjà très dense. Large de 11 mètres et d'une longueur de 250 mètres, cette petite route de proximité s'intègre parfaitement dans son environnement et des plantations sur les accotements sont encore à venir.

Le choix de la dénomination a été laissé aux habitants du quartier (Conseil de quartier et associations). Ces derniers ont décidé d'honorer M. Axel François Garaios. Né en 1941 à Saint-Pierre et décédé en 2010, il résidait chemin Casabona et a été une grande partie de sa vie bénévole associatif au sein du club de football de la Ravine Blanche. «Ti François» a été à l'initiative de la création de la première section de football féminine à Saint-Pierre.



LA MESSE DES PÊCHEURS

DU 15 AOÛT

L'assomption est une des grandes fêtes de la vie chrétienne. Célébrée le 15 août, cette journée commémore la « montée au ciel » de Marie, la mère de Jésus. C'est aussi le jour de célébration de la traditionnelle messe dite « des pêcheurs ».



La procession a débuté en l'église de Notre-Dame du Bon Port et les pèlerins ont ensuite pris la direction de la jetée de Terre-Sainte où la messe des pêcheurs a été dite. Les fidèles ont rendu hommage aux pêcheurs et marins disparus en mer et par la même occasion, ont demandé grâces et protection de la Sainte Vierge Marie. Le cortège s'est ensuite rendu sur le Quai Nord du Port Lislet Geoffroy où quelques personnes ont embarqué sur des bateaux pour le traditionnel jeté de fleurs en mer.



VILLAGE DE EID

LE VILLAGE DE LA NOUVELLE ANNÉE ISLAMIQUE 1445

Saint-Pierre, ville solidaire et multiculturelle met régulièrement en lumière les différentes communautés qui la composent. Le week-end du 19 et 20 août, un village de Eid était érigé dans les jardins de la plage.



Cette journée a été coorganisée par l'association Main d'Espoir, engagée avec ses bénévoles pour combattre les carences sociales, et l'AMSSP (Association des Musulmans Sunnites de Saint-Pierre) qui a notamment proposé des visites de la mosquée.

Cette manifestation a su mettre en exergue l'engagement des associations, leur savoir-faire, avec une belle place accordée à l'art culinaire, notamment avec des pâtisseries d'origine indienne et même marocaine comme les loukoums (friandise moelleuse et aromatisée), les cornes de gazelle (pâtisserie en forme de croissant à base d'amande et de fleur d'oranger), les boules coco (gâteaux moelleux à la noix de coco râpée) ou encore le makrouth (à base de pâte de dattes).

Les visiteurs ont également pu découvrir des stands de vêtements traditionnels, de la calligraphie ou encore du tatouage au henné sur les mains, activité qui a connu un incontestable succès.



DOSSIER ÉDUCATION

SAINT- PIERRE

au cœur
d'une éducation
d'excellence
& d'innovation

Au cœur de la commune de Saint-Pierre, l'éducation est une priorité indéniable. La ville, labellisée Ville Amie des Enfants et labellisée Cité Éducative pour le territoire de Bois d'Olives est riche d'un réseau de 43 écoles. Au total, près de 10 000 élèves, répartis en 590 classes, s'épanouissent et s'instruisent chaque jour. Parmi ces établissements, deux écoles privées sous contrat d'association, 16 maternelles, 9 primaires et 18 élémentaires forment un maillage éducatif solide.

SAINT-PIERRE : AU CŒUR D'UNE ÉDUCATION D'EXCELLENCE ET D'INNOVATION

L'énergie qui anime ces écoles se traduit par la présence de près de 650 agents dévoués qui contribuent à l'épanouissement des élèves, non seulement dans les salles de classe, mais aussi dans les restaurants scolaires.



La Direction de la Vie Éducative gère le service de restauration : elle supervise avec succès 36 satellites et 2 cuisines centrales, auxquelles s'ajoutera bientôt une cuisine centrale en liaison froide à Grands-Bois. Cette dernière renforcera l'engagement de la commune pour une alimentation saine. Pour une restauration scolaire durable, la Ville de Saint-Pierre met en œuvre diverses actions : réduction du gaspillage, tri des déchets, menus équilibrés et variés faisant la part belle aux produits locaux. Aussi, les opérations «Petit-déjeuner à l'école» et «un fruit à l'école» se poursuivront cette année.

Tout au long de la mandature 2020/2026, des budgets d'investissement et de fonctionnement de grande ampleur sont alloués aux écoles. Ils se divisent en deux catégories essentielles : les Affaires Scolaires pour lesquelles sont accordés 1 070 000 € au fonctionnement et 200 000 € à l'investissement, et la Restauration Scolaire, où 2 900 000 € sont destinés au fonctionnement et 175 000 € à l'investissement. Cette distribution permet ainsi de fournir des environnements éducatifs propices à l'apprentissage et à la santé des élèves.



En outre, les services techniques de la commune contribuent activement à l'amélioration des infrastructures éducatives. Un plan pluriannuel d'investissement permet des travaux de rénovation et d'entretien au sein des écoles, offrant ainsi des espaces adaptés, inspirants et stimulants pour les petits Saint-Pierrois.

Afin de favoriser un enseignement plus moderne, la ville prévoit la numérisation des écoles via le programme européen REACT-UE. Les écoles en réseau prioritaire seront ainsi connectées au très haut débit et équipées de nouveaux appareils. Ces derniers seront protégés par des mesures de vidéosurveillance. Ce plan éducatif numérique revitalise les écoles, soutient les équipes pédagogiques et offre aux enfants une chance de se former aux métiers de demain.



Le Projet Educatif du Territoire (PEDT) pour la période 2024/2026 vise à fournir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité sur les temps périscolaires et extrascolaires. Ce projet vise également à mettre en place une alliance éducative avec divers partenaires pour favoriser la réussite et l'épanouissement de nos marmays. Le PEDT inclura des offres diversifiées d'éducation sportive, de soutien scolaire, d'accompagnement de projets culturels et de garderies périscolaires.

«La Ville de Saint-Pierre souhaite une éducation qui fait vivre au quotidien les valeurs républicaines, qui lutte contre toutes les formes de discrimination et qui permet à chaque enfant d'exprimer librement ses aspirations» assure Sabrina Tionhoué, 10^{ème} adjointe élue aux affaires relevant des écoles à la mairie de Saint-Pierre.

En somme, les écoles de Saint-Pierre sont un terrain fertile où l'éducation s'épanouit avec une vision résolument tournée vers l'avenir. Chaque enfant compte, chaque enseignant inspire et chaque agent contribue à bâtir un avenir le plus serein possible pour nos marmays.



ENT One, un pont entre l'école et la maison

La Ville de Saint-Pierre a collaboré avec l'Académie de La Réunion pour introduire en 2021 l'Environnement Numérique de Travail (ENT) One. Accessible sur divers appareils, cette plateforme sécurisée favorise la communication entre écoles et familles via des applications tel qu'une messagerie, un blog, un cahier de textes, un carnet de liaison ou encore un espace documentaire. L'ENT améliore la liaison école-maison et simplifie les échanges d'informations entre la Ville, les écoles et les familles.

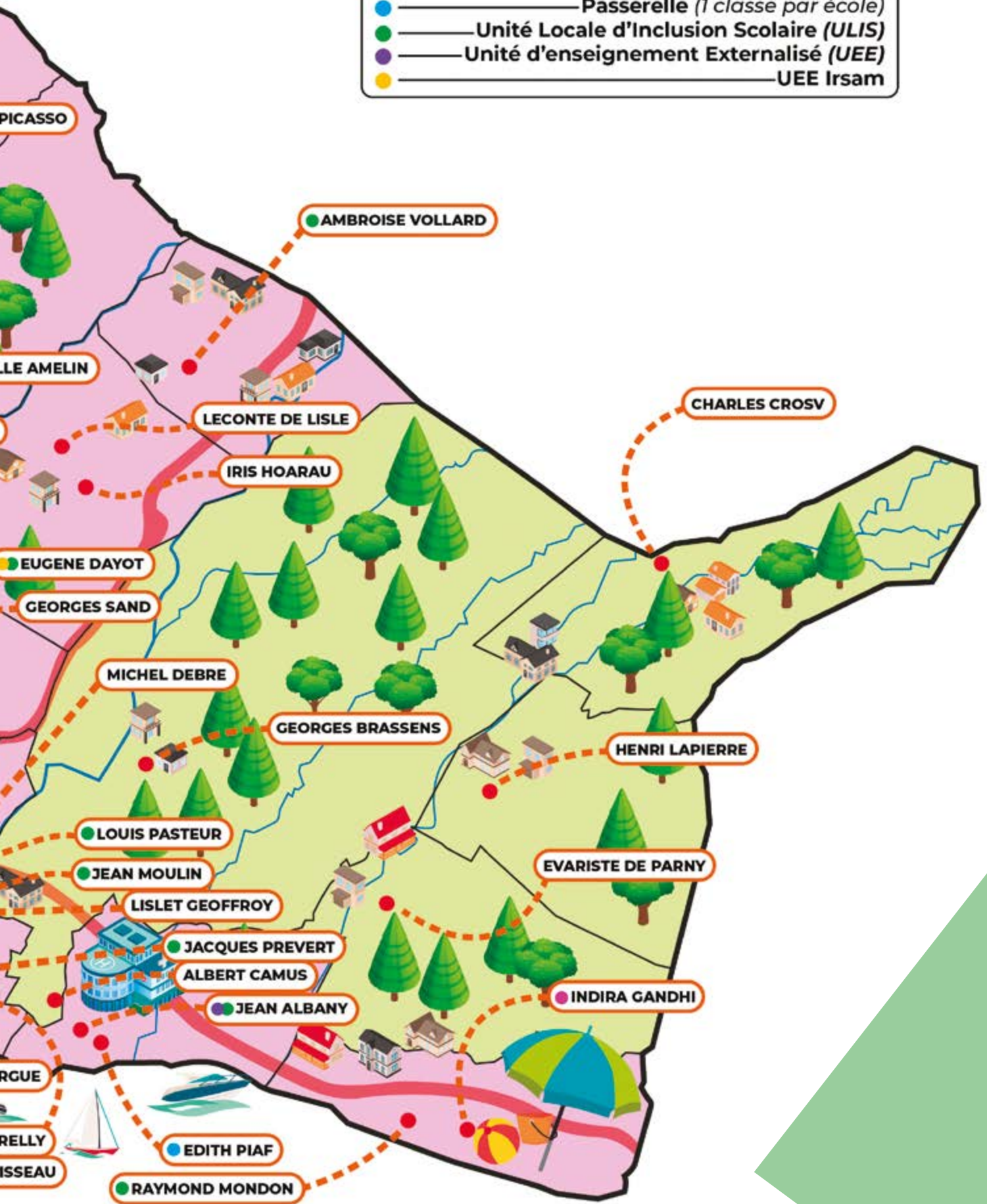


le Plan DES ÉCOLES



LES DISPOSITIFS ET UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS

- ———— Très petite section (1 classe par école)
- ———— Passerelle (1 classe par école)
- ———— Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS)
- ———— Unité d'enseignement Externalisé (UEE)
- ———— UEE Irsam



LES DISPOSITIFS ET UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les classes passerelles

Accessibles aux enfants de 2 à 3 ans résidant à Saint-Pierre et accompagnés de leurs parents, ces classes spécifiques accueillent une vingtaine d'enfants sur une année scolaire. Un projet validé par l'inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription et dont le fonctionnement fait l'objet d'une convention tripartite établie entre la municipalité, la Caisse d'Allocations Familiales et l'Éducation Nationale, principaux co-financiers du dispositif.

Les classes passerelles visent à faciliter la séparation progressive de l'enfant de son milieu familial pour améliorer les conditions d'entrée à l'école, favoriser le développement et l'appropriation des premiers apprentissages, permettre aux parents de tisser des liens avec l'école pour pouvoir accompagner l'enfant tout au long de sa scolarité. Actuellement au nombre de 3, elles sont localisées dans des écoles maternelles situées au sein du réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), sur 2 circonscriptions de Saint-Pierre.

Les Classes d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

Elles permettent la scolarisation d'un petit groupe d'élèves présentant certains troubles. Ce sont les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui décident de l'orientation d'un élève vers une ULIS, ce qui permet à l'enfant de poursuivre, en inclusion, des apprentissages adaptés à ses potentialités et besoins. Il peut ainsi acquérir des compétences sociales et scolaires même lorsque ses acquis sont très réduits. Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS) par les équipes pédagogiques.

La Ville de Saint-Pierre compte 17 ULIS :

- 14 ULIS TFC (Troubles des Fonctions Cognitives)
- 1 ULIS TFM (Troubles des Fonctions Motrices)
- 1 ULIS TSA (Troubles du Spectre Autistique)
- 1 ULIS TSLA (Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages)

Le projet d'accueil individualisé (PAI)

Il s'agit d'un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité. Il concerne les enfants atteints de troubles de la santé comme une pathologie chronique (l'asthme par exemple), une maladie de longue durée, une allergie ou une intolérance alimentaire.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille. Il est établi en concertation avec le médecin scolaire et le médecin de la protection maternelle et infantile (PMI). Une fois le document signé par toutes les parties, c'est au tour de la Ville de Saint-Pierre de signer le PAI. Ce document doit être renouvelé tous les ans et doit obligatoirement être transmis à la Direction de la Vie Educative pour signature dès lors que l'enfant est rationnaire. Chaque année, ce sont plusieurs centaines d'enfants qui sont ainsi scolarisés dans les écoles de Saint-Pierre.

Les Unités d'Enseignement Externalisées (UEE)

Ces classes spécialisées pour enfants à besoins particuliers sont implantées dans les écoles saint-pierroises, sous la responsabilité des établissements médicaux sociaux. La ville contribue à l'implantation d'UEE par la mise à disposition gratuite des locaux, l'entretien et la maintenance de ces locaux et le service de restauration scolaire pour ces élèves.

Au total, 6 UEE sont implantées à Saint-Pierre : 2 UE de l'IMP Père Favron et 4 UE de l'IRSAM, la Ressource pour les enfants souffrant de troubles auditifs et/ou visuels.

La mairie a pour objectif d'ouvrir de nouvelles UEE sur le territoire.

20 écoles EN TRAVAUX PENDANT LES VACANCES



En juillet-août, les vacances scolaires ont été l'occasion pour les services municipaux de réaliser des travaux dans 20 écoles de la commune. Des opérations de maintenance des menuiseries, de reprise d'étanchéité des toitures ou encore de rénovation des blocs sanitaires. Des travaux d'entretien et de réhabilitation des systèmes électriques ont également été menés.



Si toutes les interventions n'ont pas été achevées à la rentrée, elles se poursuivront soit en site occupé (quand les travaux ne génèrent pas de risques pour le public), soit les mercredis (lorsque les sites sont inoccupés) ou lors des prochaines vacances scolaires qui auront lieu au mois d'octobre.

À noter que d'importants travaux de numérisation ont également eu lieu dans plusieurs établissements. Les écoles Brassens, Barquissau, Albius et Lislet Geoffroy sont désormais équipées d'un accès internet avec, dans chaque classe, un vidéo projecteur, un ordinateur enseignant et deux ordinateurs pour les élèves. Toutes les écoles de la commune seront à leur tour équipées de la même manière, avant la fin de l'année.



Jean Paul Sartre fait peau neuve

L'école Jean Paul Sartre, à la Ravine des Cabris, est l'un des établissements ayant fait l'objet de plusieurs travaux durant les mois de juillet-août. Les 2 portails de la rue Moulin à Café ont par exemple été rénovés, comme les blocs sanitaires, de la plomberie aux faïences, en passant par la peinture, des grilles de ventilation ont été posées en façade, des faux plafonds installés et des travaux d'électricité réalisés.

Inscription À LA RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis la rentrée, l'inscription à la restauration scolaire se fait directement auprès de la régie de la Direction de la vie éducative. Cette démarche peut concerner les enfants déjà scolarisés dans une école de la commune lors de l'année 2022/2023 et qui ne sont pas inscrits à la restauration scolaire.

Un formulaire d'inscription est à télécharger sur <https://www.saintpierre.re/> dans la rubrique « Enfance et éducation » > « Restauration scolaire ». Ce dossier, automatiquement constitué lors de la première inscription à la restauration scolaire, doit être mis à jour en cas de changement de situation. Le dossier constitué, ou réactualisé, pour l'année scolaire 2023-2024, est valable jusqu'au 31 août 2024.

Vous pouvez constituer le dossier par courriel en envoyant le formulaire au format PDF à l'adresse regie.scolaire@saintpierre.re sans oublier de joindre les pièces à fournir scannées. Vous pouvez aussi vous rendre à la Régie des Affaires Scolaires au 15 Rue du Four à Chaux avec vos pièces justificatives ainsi que le formulaire imprimé, rempli et signé.



Les tarifs de la restauration scolaire

Le tarif est calculé en tenant compte des revenus de la famille, et approuvé par le Conseil Municipal, comme suit :
(CF TABLEAU TARIF CANTINE)

QUOTIENTS FAMILIAUX	TARIFS/TRIMESTRE
Inférieur à 230,00 €	4,20 €
De 230,01€ à 380,00€	12,40 €
De 380,01 € à 495,00 €	22,90 €
De 495,01 € à 650,00 €	28,20 €
De 650,01 € à 840,00 €	43,80 €
Tarif plein : 840,01€ et plus	66,60 €

Les factures sont émises tous les trimestres pour les repas à la cantine. Certaines familles peuvent prétendre à une exonération des repas durant le mois ou le trimestre (se référer à l'article 7 du règlement intérieur de la cantine scolaire). Si un élève fréquente la cantine sans être inscrit, les parents recevront une facture basée sur le plein tarif. Ce dernier sera appliqué jusqu'à ce que l'enfant soit inscrit auprès de la Régie de Restauration Scolaire. Après quoi, le tarif correspondant au quotient familial sera appliqué.

Le ticket spécial enfant est au tarif de 2,35 € et le ticket enseignant/adulte accompagnant est au tarif de 4,00 €. Ces tickets sont valables uniquement pour l'année scolaire en cours et ne sont pas remboursables.

Modalités de paiement



- Payer en ligne par carte bancaire sur le site : <https://paiement.saintpierre.re>
- Payer via le QR code (CF QR CODE) : permet de rejoindre directement la plateforme de paiement en ligne depuis une tablette ou un smartphone
- Payer par prélèvement automatique : si vous choisissez, pour la première fois, de régler vos factures pour le restaurant scolaire par prélèvement automatique, vous devez remplir le mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB et le remettre au régisseur à la Direction Générale Adjointe des Services à la Population - Régie des Affaires Scolaires.
- Payer par chèque ou en espèces : il est possible de régler directement auprès de la Régie des Affaires Scolaires au 15 rue du Four à Chaux - 97410 Saint-Pierre.

La lutte contre LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Depuis janvier 2022, la loi Egalim vise à réduire le gaspillage alimentaire à l'école en imposant 20% de produits durables, 5% de bio et une diversification des protéines. Répondant également à la loi de 2015 sur la transition énergétique, Saint-Pierre s'engage pleinement. En partenariat avec l'association Bio Consom'acteurs Réunion, la commission menus a été créée et des actions ont été mises en œuvre dans 4 écoles élémentaires de la ville : Louis Aragon, Benjamin Moloïse, Lislet Geoffroy et RAPHAËL Barquissau.

Une première phase consistant à peser les restes pendant une semaine, avec l'aide d'élèves, d'un enseignant et de parents s'est déroulée en fin d'année dernière. Des données qualitatives, tel que le fonctionnement du service de la cantine, l'ambiance générale ou encore les comportements alimentaires, ont également été recueillies. Résultat : le bruit perturbe la pause déjeuner dans la plupart des écoles, provoquant gêne chez les enfants et fatigue chez le personnel. Aussi, plus de 70% des enfants trouvent que les repas ne sont pas à leur goût et ne prennent pas d'entrée.

Des mesures adaptées aux constats

Suite aux pesées réalisées, le gaspillage alimentaire constaté s'élève en moyenne à 45%. Après avoir identifié les causes du gaspillage, un plan d'action a été élaboré. Il comprend la formation des gérants, la réduction des quantités commandées et servies, la création d'affiches de sensibilisation par les enfants, des recettes adaptées aux préférences des marmays, et des ateliers d'éducation au goût.

Ainsi, de nombreuses mesures ont vu le jour, comme les ateliers de Bio Consom'Acteurs Réunion autour du gaspillage alimentaire, du champ à l'assiette. Des élèves de l'école RAPHAËL Barquissau ont eu l'occasion de visiter le Jardin de Mahavel et suivre un atelier autour de la permaculture et du compostage. À Lislet Geoffroy, les élèves ont interviewé des cantinières pour la web radio de l'école et ont réalisé des affiches pour sensibiliser au gaspillage

Des portions plus petites pour moins de gaspillage

En juin 2023, de nouvelles pesées ont été réalisées afin d'évaluer l'efficacité des actions mises en place. Il a été relevé une forte baisse de la quantité d'aliments gaspillés provenant des assiettes. Une réduction qui s'explique par l'engagement des enfants et la sensibilisation au travers de projets pédagogiques. La sensibilisation a également incité les élèves à choisir des portions adaptées à leurs appétits. Si le personnel a ajusté les portions lors du service, la nourriture gaspillée provenant des plats non servis reste toutefois importante. Chaque cantine sera bientôt équipée de balances pour peser les assiettes des enfants et permettre un grammage plus adapté.

Pour cette nouvelle année scolaire, Saint-Pierre renforce son combat contre le gaspillage alimentaire dans ses écoles. Les actions mises en place seront étendues à toutes les écoles, le personnel des cantines poursuivra sa formation pour un meilleur service et un ajustement des portions. La collaboration avec les enseignants sur des projets pédagogiques et l'implication des parents font également partie des objectifs pour 2023/2024. Enfin, des animations sur l'éducation au goût pendant la pause déjeuner viendront compléter cet arsenal. Avec une approche complète et ciblée, Saint-Pierre vise à réduire significativement le gaspillage alimentaire et à encourager une culture alimentaire durable au sein de ses écoles.

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE SAINT-PIERRE



École primaire publique
ALBERT CAMUS
4 RUE CROIX JUBILE
0262 25 18 13
ce.9740367F@ac-reunion.fr

École maternelle publique
Alice PEVERELLY
20 RUE AMIRAL LACAZE
0262 25 01 60
ce.9740589X@ac-reunion.fr

École primaire publique Charles CROS
3 RUE HUBERT DELISLE
0262 38 90 63
ce.9740333U@ac-reunion.fr

École maternelle publique EDITH PIAF
19 RUE DES ESPADONS
0262 25 10 61
ce.9740690G@ac-reunion.fr

École primaire publique
Evariste DE PARNY
35 CD 29
0262 31 00 79
ce.9740330R@ac-reunion.fr

École primaire publique
GEORGES BRASSENS
17 ALLEE DES LAURIERS ROSES
AMERES
0262 25 85 20
ce.9740337Y@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
HENRI LAPIERRE
2 CH. ANTOINE PICARD
0262 31 00 80
ce.9740334V@ac-reunion.fr

École maternelle publique
INDIRA GANDHI
177 AV. GENERAL DE GAULLE
0262 31 00 52
ce.9740938B@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
JACQUES PREVERT
B.P. 493, 22 RUE PAVE
0262 25 10 83
ce.9740358W@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
JEAN ALBANY
1 CH DU GOUFFRE
0262 25 02 03
ce.9740588W@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
MICHEL DEBRE
RUE PERE URBAIN QUATREFAGES
0262 35 18 10
ce.97411364P@ac-reunion.fr

École élémentaire privée
Notre Dame de la PROVIDENCE
47 RUE MARIUS ET ARY LEBLOND
0262 25 59 50
ce.9740502C@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
RAYMOND MONDON
106 AV. GENERAL DE GAULLE BP470
0262 31 00 61
ce.9740328N@ac-reunion.fr

École primaire privée catholique
SAINT-GABRIEL
91 RUE RODIER
0262 25 04 86
ce.9740503D@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
RAPHAËL BARQUISSAU
17 RUE CAYENNE
0262 25 03 37
ce.9740360Y@ac-reunion.fr

École primaire publique JEAN JAURES
40 RUE MAHATMA GANDHI
0262 91 40 60
ce.9740467P@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
LOUIS ARAGON
RUE PERE FAVRON
0262 25 22 65
ce.9740829H@ac-reunion.fr

École maternelle publique
MARIE CURIE
10 RUE CAYENNE
0262 25 27 44
ce.9740353R@ac-reunion.fr

École maternelle publique
ELSA TRIOLET
RUE PERE FAVRON
0262 25 00 64
ce.9740635X@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
MARTIN LUTHER KING
179 AV. LUC DONAT
0262 25 06 44
ce.9740359X@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
EUGENE DAYOT
77 BIS ROUTE LIGNE PARADIS
0262 35 35 87
ce.9740331S@ac-reunion.fr

École maternelle publique
GEORGES SAND
77 ROUTE LIGNE PARADIS
0262 25 04 51
ce.9740899J@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
EDMOND ALBIUS
38 HIPPOLITE PIOT
0262 49 50 43
ce.9740362a@ac-reunion.fr

École primaire publique
GEORGES FOURCADE
4 CH. PALMA
0262 25 24 93
ce.9740365D@ac-reunion.fr

École maternelle publique
FLORA TRISTAN
CH. CALOGINE
0262 49 42 47
ce.9740760H@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
Benjamin MOLOÏSE
CH. SALOMON MALANGU
0262 25 01 65
ce.9740332T@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
PABLO PICASSO
35 CH. LENORMAND
0262 49 50 25
ce.9740364C@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
JEAN PAUL SARTRE
2 RUE PASTEUR
0262 49 50 12
ce.9740363B@ac-reunion.fr

École maternelle publique CELIMENE
49 RUE PERE MAITRE
0262 49 51 90
ce.9740634W@ac-reunion.fr

École maternelle publique
ISNELLE AMELIN
RUE GENERAL DE GAULLE
0262 49 63 48
ce.9741219G@ac-reunion.fr

École maternelle publique
SIMONE DE BEAUVOIR
24 RUE PASTEUR
0262 49 77 67
ce.97400003K@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
LOUIS PASTEUR
123 RUE FRANCOIS DE MAHY
0262 25 05 92
ce.9740361Z@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
AMBROISE VOLLARD
152 CONCESSION CONDE
0262 38 54 42
ce.9740335W@ac-reunion.fr

École primaire publique
AIME CESAIRE
24 RUE DES OLIVIERS
0262 42 25 31
ce.9741629C@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
JEAN MOULIN
121 RUE FRANCOIS DE MAHY
0262 25 10 44
ce.9740354S@ac-reunion.fr

École maternelle publique
IRIS HOARAU
5 RUE ALBERT HOARAU
0262 31 63 94
ce.97401317n@ac-reunion.fr

École maternelle publique HEVA
56 RUE FRANCOIS DE MAHY
0262 25 96 12
ce.9740939C@ac-reunion.fr

École maternelle publique
LOUISE MICHEL
119 RUE FRANCOIS DE MAHY
0262 25 13 95
ce.9740609U@ac-reunion.fr

École maternelle publique
PIERRE LAGOURGUE
5 RUE PERE RAIMBAULT
0262 35 31 44
ce.9740032S@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
LISLET GEOFFROY
58 RUE FRANCOIS DE MAHY
0262 25 30 94
ce.9740356U@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
LECONTE DE LISLE
101 CD 28
0262 38 50 05
ce.9740366E@ac-reunion.fr

École élémentaire publique
ALFRED ISAUTIER
CHEMIN PAULO TIMAR
0262 35 42 73
ce.9741239D@ac-reunion.fr

École maternelle publique
FRANCOISE DOLTO
CHEMIN PAULO TILMAR
0262 35 42 81
ce.9741238C@ac-reunion.fr



LES GARDERIES ET GARDERIES PÉRISCOLAIRES

La commune de Saint-Pierre dispose de 36 garderies situées dans les différents quartiers de la ville et gérées par différents porteurs. Ce dispositif d'accueil d'un millier de places est mis à disposition des familles. Les inscriptions se font auprès des organisateurs. Les garderies sont ouvertes les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h00 et de 16h00 à 17h30 durant les temps scolaires.

- Garderie périscolaire gérée par Alizés du Cap - 0262 34 12 38 : École primaire publique Charles CROS, École primaire publique Evariste DE PARNY, École élémentaire publique JACQUES PREVERT, École élémentaire publique JEAN ALBANY, École maternelle publique EDITH PIAF

- Garderie périscolaire gérée par le CCAS - Maison de l'enfance et de la Jeunesse - 0262 96 05 19 : École primaire publique AIME CESAIRE, École primaire publique ALBERT CAMUS, École maternelle publique Alice PEVERELLY, École élémentaire publique AMBROISE VOLLARD, École élémentaire publique EDMOND ALBIUS, École maternelle publique ELSA TRIOLET, École élémentaire publique EUGENE DAYOT, École maternelle publique FLORA TRISTAN, École primaire publique GEORGES BRASSENS, École primaire publique

GEORGES FOURCADE, École maternelle publique GEORGES SAND, École maternelle publique HEVA, École maternelle publique IRIS HOARAU, École primaire publique JEAN JAURES, École élémentaire publique JEAN MOULIN, École élémentaire publique LECONTE DE LISLE, École élémentaire publique LISLET GEOFFROY, École élémentaire publique LOUIS ARAGON, École élémentaire publique LOUIS PASTEUR, École maternelle publique LOUISE MICHEL, École maternelle publique MARIE CURIE, École élémentaire publique MICHEL DEBRE, École maternelle publique PIERRE LAGOURGUE, École maternelle publique SIMONE DE BEAUVOIR

- Garderie périscolaire gérée par le groupement périscolaire Isnelle Amelin - 0693 30 45 12 : École maternelle publique ISNELLE AMELIN

- Garderie périscolaire gérée par les Garderies régionales connectées - 0693 30 45 12 : École élémentaire publique Benjamin MOLOÏSE, École élémentaire publique RAPHAËL BARQUISSAU, École élémentaire publique JEAN PAUL SARTRE, École élémentaire publique PABLO PICASSO

- Garderie périscolaire gérée par Marmilles Mont Vert - 06 92 27 56 33 : École élémentaire publique HENRI LAPIERRE

- Garderie périscolaire gérée par Band Dalon - 0262 86 65 05 : École maternelle publique ISNELLE AMELIN, École maternelle publique INDIRA GANDHI



LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE «ANGÉLO LAURET»

UN LIEU DE CULTURE ET DE MÉMOIRE.



DANS LES QUARTIERS

Le 15 septembre était inaugurée la médiathèque de Grands-Bois sur le site de l'ancienne usine sucrière, fermée en 1991 et inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 2002. Elle porte le nom d'Angelo Lauret, militant agricole et politique exemplaire.

C'est en présence de la veuve et de la famille d'Angelo Lauret que le Maire Michel Fontaine a tenu à rendre un vibrant hommage à ce défenseur infatigable des droits des agriculteurs, issu d'un milieu extrêmement modeste, fondateur de la CGPER devenu président de la chambre d'agriculture, puis conseiller régional.

L'ancienne usine, qui fut le centre industriel le plus important du sud de l'île au XIX^e siècle, a été restaurée et reconvertie en pôle économique et social, comprenant des logements, des commerces, une crèche et une médiathèque. La médiathèque occupe une partie du bâtiment principal, sur quatre niveaux, et propose une surface de 1 600 m² dédiée à la littérature et aux échanges entre citoyens. Elle dispose d'un espace jeunesse, d'un espace adulte, d'un espace patrimoine et d'un hall d'accueil.

La médiathèque a également vocation à proposer des animations culturelles comme des expositions ou des conférences, contribuant ainsi à la revitalisation de Grands-Bois. L'investissement a été porté par la Commune de Saint-Pierre, la Région Réunion et l'État à hauteur de 5 500 000 euros HT.



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE « LE PATRIMOINE VIVANT À L'HONNEUR »

Le week-end du 16 et 17 septembre s'est déroulée la 40^{ème} édition des journées européennes du patrimoine. Cette année, c'est le thème du patrimoine vivant qui a été retenu. De nombreuses visites gratuites ont ainsi été organisées, notamment dans les quartiers et au plus près des habitants.



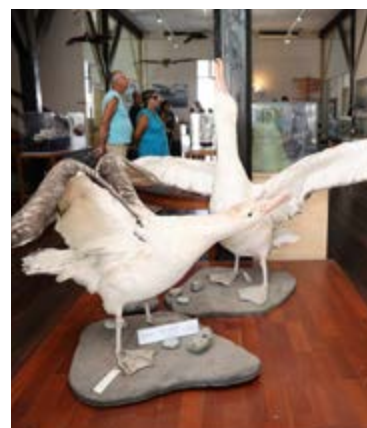
Le littoral de Terre-Sainte

Le « patrimoine vivant », c'est donc le thème qui a été choisi pour rendre hommage aux savoir-faire, aux métiers et aux professions qui contribuent à la préservation et à la transmission de l'héritage culturel en général. On pourrait définir le patrimoine vivant comme l'ensemble des pratiques, expressions, connaissances et compétences qui se transmettent de génération en génération et qui façonnent notre identité.



Les Calbanons de Grands-Bois

DANS LES QUARTIERS



Sur l'ensemble du territoire

La Ville de Saint-Pierre a donc organisé de nombreuses animations au centre-ville mais aussi dans les quartiers de Terre Sainte, Grands-Bois ou encore la Ravine des Cabris. Expositions et visites guidées étaient de rigueur mais les contes, ateliers, conférences et spectacles sont venus compléter une programmation très riche.



DANS LES QUARTIERS

FESTIVAL MALOYA DEL'ASSOCIATION SIMANGAVOL

Le week-end du 8 au 10 septembre fut organisé un Festival Maloya en plein cœur du quartier de Basse Terre, sur la nouvelle placette « La Cour Plaisance ». À cette occasion, l'association Simangavol célébrait son 25^{ème} anniversaire.

Simangavol fait la promotion du maloya, de la langue créole, du moring ou encore des jeux longtemps depuis maintenant un quart de siècle. Ses membres interviennent généralement dans les écoles, les centres aérés et les centres pour handicapés. La culture et le domaine social sont la raison d'être de cette association. Depuis 2021, les bénévoles gèrent un chantier d'insertion avec des personnes en contrat PEC dans le Parc Tardif ou ils aménagent et entretiennent les espaces verts.

Profitant de l'inauguration de la Cour Plaisance le Festival Maloya a fait vibrer tout le quartier, en proposant, outre la musique et la danse, plusieurs ateliers culturels comme le tressage de feuille coco, l'exposition d'objets longtemps ou le défilé en charrette bœuf. Un événement conclu en musique avec Pix'l, Lindigo, Race bandey maloya ou encore Mederic.



NOGES D'OR

**60 ans de mariage des époux
PAQUIRY ALAGAMA**

Jacqueline MAYEN et Michel PAQUIRY ALAGAMA se sont rencontrés en 1960 lors d'une fête foraine devant la mairie de Saint-Pierre. Michel a fait le premier pas et cela s'est fait naturellement. Elle avait 16 ans et lui 20. De temps en temps ils se voyaient de loin à la messe. Michel est ensuite parti faire la guerre d'Algérie mais sa promise a attendu son retour. Le mariage a été célébré le 29 juillet 1963. Elle avait alors 18 ans et lui 22. Ils ont fait un petit mariage où seulement deux témoins étaient présents. Ensuite les époux sont partis habiter à la Ligne Paradis pendant près de 30 ans avant de déménager sur le quartier de Casernes. De cette union est née 5 enfants (dont 2 morts nées). À ce jour ils ont 16 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants.



CENTENAIRE

**Louise Stéphanie PICARDO,
rayonnante de bonheur
pour ses 102 ans.**

Louise est née le 25 août 1921. Elle habitait le quartier dit de « La Bute » (croisement de la rue du Presbytère et de la rue François de Mahy) avec ses parents, 2 sœurs et 5 frères. Quand elle a eu 16 ans, elle a quitté l'école et s'est occupée de sa maman qui était malade pendant 13 ans, période où elle faisait de la couture : robes de mariée, de communion et costumes d'homme. Après le décès de sa maman, Louise s'est finalement mariée avec un prétendant ayant déjà 8 enfants d'un premier lit et s'est installée à Basse Terre. Elle-même a eu 2 filles, qui lui ont donné 6 petits-enfants.



CENTENAIRE

**Jules PAJINADON
fête ses 102 ans.**

Jules PAJINADON, né le 24 août 1921. Fait original, lorsqu'il est parti à l'armée, l'administration s'est trompée dans l'écriture de son nom. Ils ont déclaré « DAUJINADON » au lieu de PAJINADON et Jules n'a rien dit. Sur ses documents d'identité, il est depuis mentionné DAUJINADON, patronyme qui a suivi tous ses enfants. Mais dans le quartier, tout le monde connaît la famille sous le nom de PAJINADON, originaire du chemin des Assises.

Le 4 juillet 1950, il épouse Melle ARABOUX avec qui il a eu 6 enfants et à ce jour, 16 petits-enfants, 33 arrière-petits-enfants et 12 arrière-arrière-petits-enfants.



1. TAÏLAMÉE Shandiny, Inaya, Amélie, Yarmouna. **4 :** BORDIER PAYET Dany, Tao, Emrick ; PAYET Kaïron, Frantz. **5 :** MAHO Shaïna, Aline, Marie-Thérèse. **6 :** BOIS ETOA NDOKO Emmy, Armelle, Alexie ; PRUGNIERES RIVIERE Claire, Emmanuelle ; TECHER XAVIER Joyce, Kellyne. **7 :** HOAREAU Ennaëlle, Marie, Mélissa. **11 :** DOUANIER Kayliana, Marie-Léona ; PERRAULT Nao, Valentin. **12 :** BOUCHENY Gaëlle, Claire, Emma ; PAYET LASY Marie, Clara. **14 :** POTAYA Aïna, Marie, Amalya ; RAMASSARA Raïa, Ragini. **15 :** ABOUQUIR Inayah, Marie, Marguerite ; ABSALON Kendy ; GIL Keyron, Joïan. **17 :** GUFFLET Édén, Eloi. **18 :** FONTAINE Maëlys, Anney ; FONTAINE Mathys, Paul. **19 :** ALI Amal. **20 :** BEAUPAGE ESTHER Lynaïs, Anna-Gabriella, Émilie ; CABOUBASSI

Naissances

AVABY Shanaël ; DILROSE Louane, Nawel ; GRONDIN Elija, Béatrice, Edhit. **21 :** LUC Lyronn ; VELLAYOUDOM Dhanaraj, Nathaël. **22 :** AUTAL VAÏCONDOM Sendylenn, Anasthé, Emmanuel ; ROBERT Enaël ; SAINT-ALME Naël, Gabriel, Emmanuel. **23 :** BADER FULMART Mathéo, Raphaël, Joseph, Gervais. **24 :** BOISSON PAYET Hugo. **25 :** CARDIN Emmy, Alice, Marie ; FIGNIASINI Keyçia, Gabrielle ; HOARAU Lucas, Joseph ; LEBON CHANE ASHING Eden, Lise ; METHAR PATEL Khaliss ; RANGGEH Aaron. **27 :** HOAREAU Élio ; LODATO Maëlya, Marie-Mireille ; MAILLY Elyanna, Marie-Gladys ; THUILLIER Eden, Walker. **28 :** ANZOULLY Kanéliya, Marie, Coryne, Danielle ; MARA Késhava, Jayan, Faël, Jérémy-Kéiddy.

5. PATEL Kenza et MAMODE Oussama. **7 :** RAFINET Emmanuel, Etienne et BOYER Elodie ; RANGAYEN Samuel, Pierre et BROSSIER Larissa, Marie, Nelly ; RIVOIRE David et POP Marie, Paula ; TÉCHER Eric et VOINET Jade, Bettina. **8 :** DUGUIN Teddy, Luciano, Jean, Lilian et CHANE-TU Fabiola ; ROBERT Marie, Sylvie et SAVONNI Frédéric ; TERTRE Guillaume et ROSE Ludivine. **15 :** CORRÉ Jean-Hugues et LEBEAU Marie, Christine, Isabelle ; JETTER Doriane, Marie, Lydia et EPIPHANA Julian ; JOANANY Angéline, Ginette et PELLIER Vincent, Jean, Bertrand ; MORBY Jean, Dominique

Mariages

et BEDACHE Steffie, Marie, Noémie ; MOREL Loïc, Barnabé et VIENNE Agathe, Fernande. **21 :** WONG-CHENG Frédéric, Nicolas et HONORÉ Angélique, Odile, Hélène. **22 :** AJORQUE Jonathan, Jean, Alex et GONTRAND Nelly, Marie, Raïssa ; HOAREAU Stéphane, Sylvain et IMBOULA Anne-Gaëlle, Martine ; SEVERIN Samuel et INCAMA Stéphanie. **28 :** DEVEAUX Jean, Michel et PALAMA Simone. **29 :** CANDIAPIN Jonathan Freddy et BENARD Elodie Anaïs ; COUCHAT Jeremy et GALINDO Alicia ; LEICHNIG Loïc, Pierre, Stéphane et HOARAU Eva, Marie, Vivienne.

1. BALACA Axel, Roger. **5 :** FONTAINE Louis, Gilbert ; RONDEAU Pascal, Maurice, Antoine ; SÉVERIN Marie, Martienne ; VANÉCHY Guy Marcel. **8 :** HAMILCARO Marie, Nathalie. **11 :** GONTHIER RIVIÈRE Marie-Thérèse. **13 :** JUDITH Joseph Marc. **18 :** JUDITH Marie, Antoinette. **20 :** GONTHIER Jean, Paul ; LEFEVRE Muriel, Inès ; TERTRE Marie-Claire. **21 :** PAJAMALEPADEATCHY Bernardin ; SELLY Albert, Daniel, Kichenin. **22 :** BENATIER

Décès

Noëla, Lucenne ; SUZANNE Jean-Luc ; VELLE Jean, Raymond, André ; VOLAY Juliette. **23 :** FIBAQUE Joseph, Jocelin ; LAGARIGUE Maximilie, Alin. **24 :** MOUTAMA Julienne. **25 :** VENCAYA Thérèse, Elisabeth. **27 :** ETHEVE Auguste, Bertrand. **28 :** ATANGANA Jean-Michel, Joseph ; PATISSIER Claude Emilien ; VIGNE Marie Nadège. **29 :** COÏNDIN Marie Josephine ; PAYET Marie, Thérèse ; THIA-NAM Marie Aliette Joceline. **31 :** MELLON Francéza.

1. ABROUSSE Réhane, Sévanne ; ACATIAPA Eloïc, Emry, Stéphen. **2 :** AHAMADA Inaya ; DOUANIER Djhenaëlle, Marie. **3 :** FERRAZI Agathe, Charlie, Lou. **6 :** BRENNUS Yeïmy, Louise, Suzie ; DIJOUX Khaleb, Gérard, Jean ; LENG Kaïs, Louis. **7 :** ABDALLAH Leyanah ; FRONTIN Maïwenn, Joy ; FRONTIN Jalya, Liv ; STARTCHENKO Sasha, Nicolas. **8 :** CANDASSAMY Dwenrick, Luc, Jayson. **9 :** FERRANDI Paul, Gilles, Pierre. **10 :** PAGESSÉ Leeyah, Kameshwari, Eva. **11 :** BANCALIN Laurenzo, Frédéric, Georget ; MIAZEK Emma. **12 :** BERFROI Alyah ; CHAILLOU Olivia, Rose, Anne ; VIRAMA Maïna, Kamini. **13 :** RIVIERE Iëva, Marie. **15 :** FAMAHA Khéphren, Waël ; ICHOUA Élyah, Anne, Julie ; MOUNIAPIN Muniswaren. **16 :** ACHIRAFI Habibi ; PAJANIAYE Kaylan, Jean, Daris ; PAJANIAYE Kayden, Jean, Darel. **18 :** MOUTIEN Divane, Canabady, Pascal ; MUSSARD Laïni, Élise. **19 :** JORON Nawa, Jesiree ; LEPRÊTRE Manon, Camille, Clémence. **20 :** LAGRANGE

Naissances

Arya, Line. **21 :** DEKKERS RAKOTOSON Aïna, Agnès, Marie ; VINKETASSALA Alicia, Amy. **22 :** CORBERY Dayann, Jean, Sébastien ; DUDORET Cécile, Camille, Marie ; INFANTE Maïssane, Aïcha. **23 :** BOYER Daylan, Jean, Gabriel ; GENEVIÈVE LASY Soumayya, Claire, Khadidja ; ISMAËL DAUDJÉE Rym. **24 :** ANZOULLY Kéïlla ; GADO Meyron, Jean ; GRIBOINE ABSALON Kaïs, Alain ; MAILLOT Maëlyann, Victoire ; NADAL ZITTE Djaylann, Aaron. **25 :** BARDEUR Heïana. **26 :** FONTAINE Lucyana, Marie, Noëla. **27 :** COSTA Lou ; GONTRAND Emrys, Gabriel ; LOUARDUZZI Héloïse ; VALLIAMÉE COMBES Pavel. **28 :** MARIMAHO ARNASSALOM Sanjyvan, Julien. **29 :** BOX PAYET Camille, Zoé ; BOX PAYET Thaïs, Louane ; MOUTAMA Lyah, Neïra. **30 :** LEBON EVANS Kaysea, Lucile ; PAYET Enzo, Camille ; STANKIEVITCH Axel, Jean, Joseph. **31 :** DOLPHIN Thalia, Marie, Ericka.

1. DECOURTET Amandine, Victoria, Carmen et SANCHEZ Alexandre. **4 :** BARON Benoît Patrick et BALZANET Sarah Marie Céline ; COURTOIS Céline, Joannah et TSENG-THON Vincent ; FAUQUEMBERGUE Aurélie, Françoise, Annick et HOARAU Bertrand, Cédric ; PAYET Florent, Samuel et DEMBELLE Béatrice, Nadège ; RICHEFEU Frédéric et ROUVEAU Marie, Christine ; ROBERT Jean, Olivier et ABRANTES Christelle, Marion, Amandine. **5 :** AKOURI Pierre, Guillaume et NICOLE Jessy, Daisy ; NIX Benjamin, Coenraad, Paul et RIANI Brendha, Marie-Emelyne. **7 :** FLEURY Sarah, Michèle, Monique et AMEDÉE Ismael. **8 :** SMITH Didier, Frédéric et SAYNHO Pauline. **11 :** FACONNIER Emmanuel, Gérard, Philippe et VIRY Marie, Pascaline ; HOAREAU Christophe et RAMACHARA Marie-Guilène ; NICOLE Marie, Doris et WAÏ-CHEE Giovanni ; ULDERIC Méline et BASSET Terry. **12 :** LEPINAY Nicolas, Frédéric et D'EXPORT

Mariages

Marie, Claudine ; PORCHERAT Loïc, Tony, Jean, Sullivan et LABONNE Larissa, Marie, Estelle. **18 :** ZERATH Jonathan, Pierre, Florent et DIJOUX Adélaïde, Marie, Michelle. **19 :** CADJEE Yaassine et AFFEJEE Naïma, Housman ; MINVIELLE Stéphanie et PAYET Etienne, Denis ; MUSSARD Yannick et NIVY Florine, Marie, Mélissa ; MUSSARD Audrey, Marie, Héloïse et RAKOTONIAINA Chan, Giovanni ; NAYAGOM Olivier et POUUDROUX Mélissa, Marie, Cécile ; PINGUIN Marie, Miguy et RENE Bryan, Christophe ; TAÏLAMÉ Cédric, Stéphane et GAMARUS Angélique, Marie, Larissa. **25 :** FÉLICITÉ Dylan, Julien et DESCAMPS Noa ; TAÏLOU Ulrich et HOAREAU Marie, Laëtitia. **26 :** BOTOKÉLY Nikita et ANNETTE Jean, Bruno, Didier ; GRONDIN José, André et MARDAYE Marie, Paule ; SAMINADIN MOUTIEN Olivier, Stéphane et FREDOUIL Audrey, Marie. **30 :** HARDY Thomas et TSARAJORO Donina, Annya.

1. POTHIN Jean, Paul, Expédit ; VALLON Jean, Claude. **2 :** HOARAU Marie, Lucile ; MANIÉCA Christian ; MARCELINE Joanne, Carmen. **4 :** MOUNGUIA Véronique. **5 :** RAMALINGOM Alexandre, Octave. **6 :** BOURRA Mgomouri. **7 :** LAGARRIGUE Jean, Patrick. **9 :** BODZEN Gabriel, Henri. **10 :** ESPARON Guillaume, Jacques, Antoine. **12 :** BARET Jean, Luc. **13 :** HOARAU Marie, Claude, Margaret ; MAMOSA Jean-Pierre Victor. **14 :** LEBON Léonus. **15 :** TRULÈS Roger.

Décès

16 : SOUBADOU Jean-Luc. **17 :** ABLANCOURT Reine. **18 :** EPIPHANA Christiane, Suzie. **20 :** GONTHIER Alin, Thérésien. **24 :** DUBY-DE LAVERGNE Daniel, Serge ; ELLAYA RAYMOND ; HOAREAU Ghislaine, Thérèse. **25 :** BERTRAIS Fabienne, Yannick, Marie, Michèle. **26 :** PAJANIAYE Eliane ; VAVELIN Marie-Claire. **27 :** DELAUNAY Marie, Jacqueline ; MERCIER Roger, Louis, Hilarion ; SORLIER Nicolas, Elric. **28 :** GIVRAN Yvette, Andrée. **29 :** MOUSSALY Christine, Graziella.

DROIT D'EXPRESSION

ÉLUS DE L'OPPOSITION

GROUPE POUR VOUS ET AVEC VOUS, JEAN GAËL ANDA

La mal-bouffe...l'affaire de tous !

À Saint-Pierre les enseignes de mal-bouffe fleurissent avec une nourriture trop riche en graisses, sucre, sel et bourrée de produits chimiques qui entraîne obésité, maladie cardiovasculaire, diabète ...

Les jeunes ciblés par les publicités changent leur mode d'alimentation.

Une Mairie ne peut refuser un permis de construire si la demande est conforme aux règles d'urbanisme. Pour lutter contre ces installations, il faut contester le Permis de construire dans les délais.

Etre contre quand c'est trop tard n'est pas une solution !

La lutte contre ces modes de consommation néfastes pour la santé relève d'une responsabilité partagée :

- Du législateur pour encadrer les pratiques des industriels : moins de sel et de sucre dans les produits et nutriscore obligatoire,
- Des parents par la transmission du goût de la cuisine créole traditionnelle,
- De l'école : avec l'éducation au goût et à l'alimentation en enseignement obligatoire, l'amélioration de la restauration collective et de la qualité nutritionnelle des repas en valorisant les produits locaux,
- Des institutions : avec des ateliers de sensibilisation pour tout public ...

Jean Gaël Anda et ses élus

NOUT ST-PIERRE CAPITALE DU SUD

Contribution non communiquée

GROUPE SAINT-PIERRE CONSTRUCTIF

Contribution non communiquée



Calendrier Scolaire

2023
2024

RENTRÉE DES ENSEIGNANTS	Mercredi 16 août 2023
RENTRÉE DES ÉLÈVES	Jeudi 17 août 2023
VACANCES APRÈS 1 ^{ère} PÉRIODE	Samedi 14 octobre 2023 au Lundi 30 octobre 2023
VACANCES ÉTÉ AUSTRAL	Mardi 19 décembre 2023 au Lundi 22 janvier 2024
VACANCES APRÈS 3 ^e PÉRIODE	Samedi 02 mars 2024 au lundi 18 mars 2024
VACANCES APRÈS 4 ^e PÉRIODE	Samedi 04 mai 2024 au mardi 21 mai 2024
VACANCES D'HIVER AUSTRAL	Samedi 06 juillet 2024 au vendredi 16 août 2024

Le départ en vacances a lieu le jour indiqué après la dernière heure de cours.
Les vacances débutent le mercredi ou le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là,
le départ a lieu le mardi ou le vendredi après les cours.
La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Coordonnées de la Direction de la Vie Éducative de Saint-Pierre
28, rue Auguste Babet - 97410 Saint-Pierre
Téléphone : 02 62 96 65 00 / 02 62 96 65 02
Mail : affaires.scolaires@saintpierre.re